

Tempête Klaus

## Michel Barnier annonce des mesures de soutien pour l'agriculture

Le Ministre de l'Agriculture s'est déplacé le 13 février dernier dans les Landes pour rencontrer des représentants de la filière bois et des organisations professionnelles agricoles.

A cette occasion, il a présenté des mesures de soutien pour l'agriculture mises en place par le gouvernement.

Pour aider les principales filières touchées par la tempête (fruits et légumes, filières animales, tabac...), une enveloppe de 25 millions d'euros est affectée par l'Etat pour les trois régions Aquitaine, Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon et répartie en trois types de mesures :

- 7 millions pour le fond d'allègement des charges sur les échéances des prêts professionnels et 3 millions pour la mise en charge ou le report des charges sociales, en faveur des exploitations agricoles les plus fragilisées.

- 6 millions pour l'indemnisation des pertes de production des éleveurs, liées à l'allongement des cycles de production.

- 9 millions d'aides à l'investissement dont 6 millions pour le réaménagement des élevages.

Ces aides seront mises en place dans le cadre des Commissions Départementales réunies autour des Préfets.

Les agriculteurs seront informés des modalités relatives au montage des dossiers dès qu'elles seront fixées.

Contact : Chambre d'Agriculture du Gers, Service Technique au 05.62.61.77.13.

Volonté Paysanne du Gers n° 1161 - 06 mars 2009